



ROUE D'OR GUISARDE



Siège : Mairie de Guise

Président : Emmanuel VIEVILLE
Tél. 06.80.43.98.19



BULLETIN D'ADHESION 2023-2024

Nom : Prénom :
né(e) le/...../..... à

Adresse :
Code postal : Ville :

Fixe :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Adresse mail :@.....

Adhère à la Roue d'Or Guisarde en tant que :

- membre honoraire
- licencié FFCT (avec abonnement à la revue FFCT)
- licencié UFOLEP

et s'engage à respecter la charte de l'adhérent notifiée au verso du présent bulletin.

Souhaite intégrer le groupe Messenger du club : oui non

Pour les licenciés FFCT ou UFOLEP : (cocher **une seule** case)

atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les questions du formulaire de santé Cerfa N°15699*01 et reconnaît expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

a fourni un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme.

Discipline(s) pratiquée(s) : Vélo de route VTT Gravel Cyclocross

Montant de l'adhésion : €

Mode de règlement : Espèces Chèque Virement

Date :/...../.....

Signature :

Tarifs des adhésions (assurance collective comprise) :

- Membre honoraire, Licencié FFCT ou Licencié UFOLEP = 40 € (10 € pour les moins de 18 ans)
- Revue FFCT = 28 €



La charte de l'adhérent à la Roue d'Or Guisarde



L'adhésion au club de la Roue d'Or Guisarde doit être la marque du désir de pratiquer le cyclisme en toute convivialité et en toute amitié avec tous les pratiquants... qu'ils soient membres ou non du club.

L'adhésion au club implique la connaissance et l'acceptation de la présente charte, dont un exemplaire sera remis à chaque membre par le biais d'une annexe au bulletin d'adhésion.

1° Le relationnel

Lors des sorties « groupe », chaque membre doit veiller au maintien de la cohésion en restant attentif à ce qui arrive aux autres. Lors de ces sorties, chacun doit faire en sorte que tous les participants puissent prendre plaisir selon ses capacités. **Nous partons ensemble... nous restons ensemble dans la mesure du possible.**

Par respect pour notre club, le port de la tenue aux couleurs du club est **vivement recommandé** pour les sorties inscrites au calendrier.

Tous les membres du club doivent assumer un rôle primordial d'accueil des nouveaux participants à nos sorties.

Les membres du club doivent veiller tout particulièrement au respect de l'environnement ; les déchets (emballages, chambres à air percées...) restent dans les poches.

Chaque membre doit, dans la mesure de ses disponibilités, apporter son aide à la préparation et à l'organisation des manifestations organisées par le club durant la saison. **Chacun est invité à participer à la vie du club.** Toute proposition et toute initiative sont les bienvenues.

Vous trouverez dans votre club ce que vous y apporterez !

2° La sécurité

La sécurité doit être la préoccupation permanente de tous les membres du club.

A ce titre, le port du casque est **indispensable** lors de toutes sorties « club ».

Chacun doit par ailleurs **respecter le code de la route.**

Une règle d'or : **respecter** les automobilistes comme on aimerait qu'ils nous respectent.

Un principe : nous roulons sur la partie droite de la chaussée et jamais à plus de deux de front.

En cas de problème, notamment mécanique, on ne s'arrête pas sur la route mais sur le bas-côté afin d'être protégé de la circulation et de ne pas créer d'accident.

En toute circonstance, on doit porter assistance à autrui.

3° Divers

Le site Internet est un élément important de communication du club par rapport à l'extérieur, mais également entre le club et ses membres. Il reste le support officiel d'information.

Le groupe Messenger est un support de communication entre les différents membres qui y sont inscrits ; son objectif est uniquement d'informer sur les activités liées au club. Les échanges doivent par ailleurs y être cordiaux.